

« My Wish » à 1200 Bruxelles



1. Origine

Initiateurs
Année de création
Élément déclencheur

My Wish est née d'une histoire singulière, portée par une initiative parentale. Elle fait suite à un constat : au terme de leur parcours scolaire (souvent dans l'enseignement spécialisé), ces jeunes adultes sont fréquemment amenés à retourner vivre chez leurs parents à défaut de structures alternatives soutenantes et stimulantes.

2. Description générale

Publics cibles
Objet social
Philosophie

Publics cibles

Le projet My Wish s'adresse aux jeunes adultes qui :

- ont entre 18 et 30 ans ;
- sont en situation de handicap léger et dont le handicap est reconnu par le Phare, l'AViQ ou le VAPH ;
- ont une occupation régulière en journée à laquelle ils se rendent de manière autonome ;
- sont motivés par une expérience de vie en groupe restreint.

Objet social & Philosophie

My Wish propose à six jeunes adultes de faire une expérience de vie en « coloc », tout en étant soutenus par une équipe dans l'organisation des tâches du quotidien, le suivi des démarches administratives et le développement de leurs projets.

La philosophie de l'accompagnement s'articule autour des valeurs suivantes :

- *la socialisation* : soutenir le vivre ensemble et le partage d'expériences ; identifier les ressources et les complémentarités de chacun
- *l'accueil, l'autonomie et la responsabilité* : guider pas à pas les habitants dans l'appropriation de leur lieu de vie, les tâches du quotidien, les démarches et projets
- *les partenariats* : identifier et développer les réseaux de soutien de chaque habitant. A cet égard, les familles des habitants – ou autres personnes de référence – sont considérées comme partenaires dans le processus d'autonomisation du jeune et sont invitées à s'impliquer au cas par cas comme co-porteurs du projet de leur enfant, devenu

	<p>adulte.</p> <p>La maison My Wish se conçoit comme un lieu et un temps de passage, un tremplin vers d'autres projets de vie. La durée des séjours est déterminée au cas par cas selon les besoins de chaque habitant.</p>
<p>3. Montage du projet</p> <p>Juridique Financier Partenaires Rôles des pouvoirs publics</p>	<p>My Wish est une asbl agréée et subsidiée par la COCOM en tant que service d'habitat accompagné.</p> <p>Elle bénéficie du financement COCOM d'1ETP pour 6 habitants, ainsi que d'un 0.5ETP venant du Fond Maribel.</p> <p>En partenariat avec <i>UnToitDeuxAges</i>, l'équipe et les habitants sont épaulés par la présence d'un étudiant locataire qui réside dans le studio situé au rez-de-chaussée et assure une présence de nuit et une aide aux réveils.</p>
<p>4. Fonctionnement du projet</p> <p>Activité des habitants Durée de « séjour » Durée de séjour Vision de l'habitat Accompagnement Gestion budgétaire Gestion du personnel Agrément</p>	<p>Activités des habitants : chaque habitant est amené à poursuivre et/ou à développer ses activités en journée. Un membre de l'équipe – l'accompagnant externe - est la personne ressource pour soutenir les habitants dans toutes leurs démarches vers l'extérieur de la maison. Dans cet âge de la transition, l'exploration et l'expérimentation de nouveaux horizons professionnels ou de loisirs sont soutenus.</p> <p>Durée de « séjour » : de 1 à 5 ans, reconduit lors des bilans annuels avec chaque habitant et les membres de son réseau de soutien.</p> <p>Vision de l'habitat Une des spécificités de la maison My Wish est qu'elle constitue non seulement un lieu d'habitation mais également et surtout un projet de socialisation. A My Wish, la dimension de la vie communautaire est considérée comme essentielle dans le chemin vers l'autonomie. L'objectif principal de My Wish est d'accompagner ces jeunes adultes à développer ensemble une confiance en eux et à construire progressivement leur place dans la société. Elle les amène à faire émerger un sentiment d'appartenance au groupe « colocs » et à s'auto-organiser pour un vivre-ensemble stimulant et sécurisant.</p> <p>Accompagnement L'équipe est composée de trois personnes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Le coordinateur</i> est le garant de la philosophie du projet et soutient l'équipe dans son travail d'accompagnement. 2. <i>L'accompagnant « interne »</i> a pour mission de soutenir les habitants dans tous les aspects de la vie quotidienne à l'intérieur de la maison. 3. <i>L'accompagnant « externe »</i> est la personne ressource pour soutenir les habitants dans toutes leurs démarches vers l'extérieur de la maison. <p>L'équipe assure des présences en semaine, en journée et en soirée. Une permanence téléphonique est organisée le weekend.</p>

	<p>Le rôle du bénévole cohabitant Un « <i>étudiant-locataire</i> » réside dans le studio situé au rez-de-chaussée. En partenariat avec Un Toit Deux Âges, il assure en semaine une présence de nuit, une aide aux réveils et un relais à l'équipe.</p> <p>Gestion budgétaire La <i>participation financière</i> se situe entre 550 et 900 EUR par mois, frais de nourriture compris.</p>
<p>5. Idées à retenir</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ My Wish est un habitat accompagné pour jeunes adultes en situation de handicap léger ✓ Une première expérience de colocation ✓ Une vie de groupe à co-construire ✓ Un chemin personnel à explorer ✓ Une équipe attentive aux spécificités de chacun et à la dynamique du groupe
<p>6. Média</p>	<p>Site internet : www.mywish-home.be Téléphone : 02/736.66.26 ou 0486/78.04.09 Mail : Adresse : Rue Georges Rency 22, 1200 Woluwe-Saint-Lambert</p>